

**Economie** | Trois questions à Jean Rivenc, directeur de l'ADERA

**L'ADERA (Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches auprès des universités, des centres de recherches et des entreprises d'Aquitaine) fête son cinquantième anniversaire en 2017. Cet opérateur de la recherche partenariale, qui existe depuis 1967, développe des relations étroites entre la recherche et le monde industriel. Elle intervient dans des domaines aussi spécifiques que la santé, les sciences humaines et sociales et la technologie. Cette passerelle installée au sein du Centre Condorcet de Pessac, dispose de 300 scientifiques et techniciens en contrat sur la Nouvelle Aquitaine.**

Pour l'exemple, elle administre actuellement six cent contrats de recherche partenariale, dont deux cent nouveaux chaque année. Elle est une partie de l'écosystème économique régional moins visible que les autres, encore sous le statut associatif. Elle accompagne depuis une dizaine d'années la création de start-ups (13 en tout depuis la création du dispositif de transfert de technologie en 1985). Elle fait partie d'un ensemble d'acteurs nationaux regroupés dans la commission filiale du réseau C.U.R.I.E, dont huit actionnaires ont créé une filiale d'investissement, "Pertinence Invest" dans des jeunes entreprises au niveau national (2,4 millions d'euros investis au total depuis 2012). Installée au Centre Condorcet, elle organise un événement le jeudi 2 mars prochain au Palais de la Bourse de Bordeaux. Pour mieux comprendre ce qu'elle est, Nous avons souhaité revenir l'occasion de ce cinquantenaire, sur son rôle depuis sa création et sur les éventuelles opportunités que pourrait représenter la nouvelle réforme territoriale avec son actuel directeur depuis 2006, Jean Rivenc.

**@qui.fr - L'ADERA a, depuis sa création en 1967, connu des évolutions importantes. Le but dans lequel elle a été créée est-il toujours le même aujourd'hui ?**

**Jean Rivenc, directeur de l'ADERA** - Il y a eu des évolutions permanentes. À l'époque, l'État souhaitait mettre en place des interfaces entre le monde académique et le monde industriel. C'est toujours d'actualité aujourd'hui. Certaines choses sont restées historiques, comme par exemple la formation. Pour l'anecdote, on fait des stages de pyrotechnie, qui est liée au tissu industriel bordelais de la défense et de l'armement. À une époque, cela concernait du missile, aujourd'hui on travaille plus sur des boosters de fusée Ariane où des prétensionneurs de ceintures de sécurité pour les voitures, par exemple. On accompagne toujours des contrats de recherche, mais les cellules n'existaient pas, c'est apparu avec la transformation de l'Université. Par contre, le contenu des missions de l'Adera a complètement évolué. Les collectivités territoriales sont désormais complètement rentrées dans le jeu, en particulier ici où la région Aquitaine apporte un fort soutien aux activités de recherche et transferts d'innovation.

**@qui.fr - Vous vous définissez comme une passerelle entre le monde industriel et celui de la recherche. Pouvez vous nous**

## expliquer plus clairement votre rôle actuel ?

**J.R** - La société d'accélération de transferts de technologies, l'SATT (Aquitaine Science Transfert) s'occupe de maturation et valorisation de projets venant des laboratoires en acquérant par exemple des brevets qu'elle peut concéder à un certain nombre de partenaires. On transfère l'activité et le savoir faire vers les entreprises. Nos cellules de transferts à nous sont en fait des départements de gens adossés à des laboratoires et se nourrissent à la fois du savoir-faire qu'ils ont acquis et du travail des chercheurs pour offrir des prestations à la demande des industriels.

Par exemple, on trouve au sein de ces départements la plateforme CANOE (matériaux innovants) qui monte des projets sur des thématiques données avec les industriels. La société Olikrom (spécialisée dans la peinture et les pigments "intelligents" qui changent de couleur en fonction de la température et de la lumière) est aussi un concentré de tout ce que l'on fait dans ce type de transfert. Son PDG, Jean-François Létard, a eu la volonté en tant qu'enseignant-chercheur du CNRS de monter une structure de transfert qui servirait à monter sa propre société. Nous sommes intervenus pour l'accompagner sur la partie des cellules de transfert et nous avons également, via notre société d'investissement, investi dans sa start-up. On est une petite brique dans l'écosystème global de la région en la matière. En termes d'externalisation vertueuse vers de la richesse, nous avons accompagné des créations de sociétés (neuf nouvelles sociétés créées en tout).

Nous avons également fusionné il y a une dizaine d'années avec l'ARMA, une ancienne structure de l'Université Bordeaux II. Nous travaillons aussi beaucoup avec l'ISPED (Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement) de Bordeaux. Nous avons un partenariat avec deux professeurs sur des missions VIH, Ébola et Hépatite en Afrique de l'ouest, trois salariés sont d'ailleurs détachés à Abidjan et interviennent en plus des équipes déjà présentes dans les laboratoires. Les études qu'ils réalisent qui sont en fait des études d'impacts de traitements, donnent ensuite des préconisations à l'OMS afin d'anticiper les crises et mieux gérer ces maladies.

## @qui.fr - Vous disposez d'un budget annuel de 25 millions d'euros. Comment est-il réparti ? La réforme territoriale et les baisses de dotations de l'État dans la recherche ont-ils impacté votre activité ?

**J.R** - Le budget est amené par les projets et les industriels qui y sont associés à environ 80%, le reste étant du financement public. Ce sont des projets partagés entre les entreprises et les institutions académiques. Quand ce n'est pas du privé, les financements peuvent venir de l'FUI (Fonds Unique Interministériel), de l'ADEME, du H2020 (programme européen pour la recherche et l'innovation) ou encore de la Région. On s'occupe de recherches en partenariat avec les industriels mais sur toute la palette de prestations, ce sont eux qui financent.

La réforme territoriale est une opportunité pour nous puisqu'on peut aller essayer de proposer nos activités et notre partenariat avec les établissements sur de nouveaux territoires. On accompagne les acteurs de l'innovation, donc la passerelle se co-construit avec ces acteurs là. Nous sommes adossés à des établissements supérieurs de Nouvelle Aquitaine, on a noué un partenariat avec La Rochelle l'année dernière et nous sommes actuellement en discussion avec Limoges. Il était moins facile pour nous d'aller à Poitiers, La Rochelle ou Limoges tant que cette réforme n'était pas active, même si Limoges s'est inspiré de l'Adera pour mettre en place leur propre structure.

Les dotations de l'état, elles, sont plus impactantes pour les laboratoires de recherche. A l'époque, ces dernières étaient faites d'une façon qui générait suffisamment de moyens pour ces laboratoires. Ces dotations fondant, il faut d'autant plus qu'ils se tournent vers ces projets, ces prestations qui sont une ouverture vers l'économie et une recherche de moyens complémentaires pour faire tourner leurs laboratoires. Cela pourrait donc nous profiter.



Romain Bête

*Crédit Photo :*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 02/03/2017*

*[Url de cet article](#)*